



L'essentiel & plus encore

La population protégée en maladie au régime agricole à la fin 2017

En 2017, accélération du recul de la population protégée en maladie au régime agricole

Un effectif total de près de 3,2 millions de personnes en recul de 1,1 % en 2017

La population protégée par le régime agricole diminue de 1,1 % en 2017, après une baisse de 0,6 % l'année précédente. Cette baisse résulte de la combinaison de deux mouvements inverses : une progression très modérée des effectifs de personnes protégées au régime des salariés agricoles et un recul continu de ceux relevant du régime des non-salariés agricoles.

Fin 2017, près de 1,9 million de personnes relèvent du régime des salariés agricoles pour leur assurance maladie (58 % de l'effectif total). Cette population progresse légèrement (0,4 % en 2017, après 1,5 % en 2016).

Au régime des non-salariés agricoles, plus de 1,3 million de personnes sont protégées (42 % de l'effectif total). La baisse des effectifs se poursuit en 2017, elle est de 3,2 % après - 3,3 % en 2016. Ce recul pèse sur l'évolution globale de la population protégée par le régime agricole.

Une population de non-salariés agricoles plus âgée que celle des salariés agricoles

Le régime agricole compte une majorité d'hommes. Ils représentent 55 % de la population protégée totale. Cette proportion est sensiblement identique dans les deux régimes : 57 % au régime des salariés agricoles, contre 53 % au régime des non-salariés.

En revanche, l'âge moyen au régime des non-salariés agricoles est nettement supérieur à celui au régime des salariés, soit 63 ans contre 42 ans. Ceci tient au grand nombre de retraités protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles et au recul continu des personnes en activité. Les personnes de 60 ans et plus représentent 62 % des effectifs au régime des non-salariés, contre 25% au régime des salariés.

ENCADRE METHODOLOGIQUE :

Source : Rniam

Définitions :

Répertoire National Inter Régime de l'Assurance Maladie (Rniam) : les données relatives aux personnes protégées en maladie sont issues du Rniam. Ce répertoire recense toutes les personnes vivantes assurées en maladie. Elles sont identifiées par un numéro national d'identification.

Personne protégée en maladie : bénéficiaire ayant droit aux prestations des régimes agricoles au titre de l'assurance maladie obligatoire. Il peut s'agir d'actifs, de retraités, de conjoints d'actif ou de retraité, ou d'enfants.

MSA Caisse Centrale - Direction de la communication - Service Presse		@msa_actu
Caroline Tonini	01.41.63.70.97	tonini.caroline@ccmsa.msa.fr
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
19 rue de Paris CS50070 - 93013 Bobigny Cedex		
Retrouvez-nous sur : http://statistiques.msa.fr/ http://statistiques.msa.fr/geomsa/ www.msa.fr		